



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

FACULTÉ DES LETTRES

Version officielle du 28.06.2012

DÉPARTEMENT D'HISTOIRE GÉNÉRALE

PLAN D'ÉTUDES D'HISTOIRE GÉNÉRALE

**MAÎTRISE UNIVERSITAIRE
MASTER OF ARTS (MA)**

Entrée en vigueur : Septembre 2012

Avant-propos

GENERALITES

Les étudiant-e-s non titulaires d'un BA en Histoire générale peuvent, dans certains cas et sous réserve de l'accord de la direction du Département, accéder à la Maîtrise universitaire ès lettres en Histoire (MA) moyennant la réussite d'un « module passerelle » (12 crédits à valider avant la fin du MA). Pour les détails, voir la brochure annuelle du Département.

ENSEIGNEMENTS

a) Les types suivants d'enseignements sont proposés : cours (CR), séminaires (SE), cours-séminaires (CS), ateliers.

Un type de séminaire est dispensé :

- Les séminaires destinés aux étudiant-e-s de Master (MA1 – MA4)

ATTESTATIONS ET EVALUATIONS

La plupart des modules demandent l'obtention d'attestations de séminaire pour leur validation. Le Département distingue deux formes d'attestation : l'une dite « légère » et l'autre dite « lourde ». Les modalités pour obtenir ces deux types d'attestation sont définies par l'enseignant-e au début du semestre. En règle générale, toutes les attestations reposent sur la fréquentation régulière de l'enseignement dispensé et l'évaluation d'un travail personnel de l'étudiant-e.

Les évaluations se font sous la forme d'un examen écrit, d'un examen oral ou d'un travail personnel noté. En principe, les évaluations ne peuvent pas porter sur un enseignement dispensé plus d'une année auparavant.

CONTENU DES ETUDES D'HISTOIRE

Les champs d'étude

Le Département d'histoire générale est subdivisé en cinq **unités** qui correspondent chacune à un **champ d'étude** :

- Histoire ancienne (Grèce et Rome)
- Histoire médiévale (VI^e-XV^e siècles)
- Histoire moderne (XVI^e-XVIII^e siècles)
- Histoire contemporaine (XIX^e-XXI^e siècles)
- Histoire suisse



La Maîtrise universitaire ès lettres (Master of Arts, MA)

Contenu des études

L'étudiant-e suivra les enseignements de trois champs à choix (voir page précédente). De préférence, il ou elle conservera les mêmes champs durant toute la durée de ses études d'histoire. Un changement de champ d'étude peut nécessiter un rattrapage selon un programme à déterminer d'entente avec le directeur ou la directrice du Département et le/la responsable de l'unité concernée.



MAÎTRISE UNIVERSITAIRE

MASTER OF ARTS (MA)

Conditions d'admission :

- L'accès au MA est réservé aux titulaires d'un BA comportant au moins 60 crédits ECTS d'histoire générale, acquis en principe par l'étude d'au moins trois champs de cette discipline (ou connaissances jugées équivalentes).
- La connaissance du latin et/ou du grec est nécessaire pour les étudiant-e-s qui choisissent l'histoire antique ou médiévale comme champ du mémoire (niveau maturité ou connaissances équivalentes ou initiation offerte par la Faculté). Des connaissances linguistiques outre les langues nationales (par. l'anglais, l'espagnol ou le russe) sont indispensables en fonction de la spécialisation dans un sujet relatif à l'époque moderne ou contemporaine.

Module MA1	Champ d'étude 1	12 crédits
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none">• 2h/Semestre de CR.• 2 x 2h/Semestre de SE.	
Attestation(s)	Deux attestations à obtenir (une par séminaire, selon des modalités définies en début d'enseignement).	
Evaluation	Examen écrit (dissertation, 6 heures) portant sur l'un des enseignements.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	



Module MA2	Champ d'étude 2	12 crédits
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none">• 2h/Semestre de CR.• 2 x 2h/Semestre de SE.	
Attestation(s)	Deux attestations à obtenir (une par séminaire, selon des modalités définies en début d'enseignement).	
Evaluation	Travail écrit noté (15-20 pages, 30'000-40'000 signes) en lien avec l'un des enseignements.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	

Module MA3	Champ d'étude 3	12 crédits
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none">• 2h/Semestre de CR.• 2 x 2h/Semestre de SE.	
Attestation(s)	Deux attestations à obtenir (une par séminaire, selon des modalités définies en début d'enseignement).	
Evaluation	Examen oral (environ 30 min.) portant sur un sujet en relation avec le cours.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	

Mémoire	30 crédits
Description	Travail de recherche dans un des domaines d'histoire enseignés au Département, le mémoire de maîtrise traite un thème en relation avec l'un des champs d'études effectivement suivis par l'étudiant-e (= champ de mémoire). Le sujet est choisi en accord avec l'enseignant-e responsable du champ concerné. En général, le travail écrit a une longueur de 60 à 100 pages de texte (à 2'000 signes par page) ; s'y ajoutent la bibliographie et des annexes éventuelles. Le mémoire doit être remis en deux exemplaires au moins un mois avant la soutenance.
Enseignement(s)	Des colloques ou ateliers sont organisés pour encadrer les mémorant-e-s.
Evaluation	Le mémoire fait l'objet d'une soutenance d'environ 60 - 120 minutes, dont il est tenu compte dans la note attribuée au mémoire.



Modules à option :

Conformément au Règlement d'études de la Faculté des lettres, le choix des modules à option (MA4, MA5, MA6) est libre. Toutefois, l'étudiant-e qui souhaite approfondir ses connaissances dans sa discipline de mémoire peut en principe choisir jusqu'à deux modules dans la combinaison proposée ci-dessous, et composer ainsi un MA "monodisciplinaire"¹.

Module MA4	Le métier d'historien	12 crédits
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> • 2h/Semestre de CR, Cours d'histoire de l'histoire. • 2h/Semestre de SE, Séminaire d'histoire de l'histoire. • 2h/Semestre de SE, Science auxiliaire. 	
Attestation(s)	Deux attestations à obtenir (une par séminaire, selon des modalités définies en début d'enseignement).	
Evaluation	Examen écrit (6 heures) portant sur l'un des enseignements en histoire de l'histoire.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	

Module MA5	Spécialisation dans le champ du mémoire	12 crédits
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> • 2h/Semestre de CR. • 2 x 2h/Semestre de SE. 	
Attestation(s)	Deux attestations à obtenir (une par séminaire, selon des modalités définies en début d'enseignement).	
Evaluation	Examen oral (environ 30 min.) sur la base d'un dossier de sources.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	

¹ Le terme « monodisciplinaire » n'a qu'une valeur descriptive et ne correspond pas à un titre particulier (voir communiqué du Conseil de Faculté, séance du 12 janvier 2005).



Module MA6	Ouverture interdisciplinaire	12 crédits
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none">• 6-8 h/Semestre d'enseignement à choisir d'entente avec le directeur ou la directrice de mémoire, dans une liste de recommandations mise à jour régulièrement.	
Attestation(s)	Selon la discipline concernée.	
Evaluation	Selon la discipline concernée.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	



MODULES OFFERTS AUX ETUDIANT-E-S D'AUTRES DISCIPLINES

Toutes les conditions spécifiées plus haut dans la description des modules s'appliquent.

Module MA1	Champ d'étude 1	12 crédits
Module MA3	Champ d'étude 3	12 crédits
Module MA4	Le métier d'historien	12 crédits